

- Arbeitskräften », « die Flüchtlinge » (« *die Flüchtlingen »), « die Franzosen » (« *die Franzose »), « die Deutschen » (« *die Deutsche »)
- les barbarismes : « die Personalität », « die Nötigkeit » par exemple ; ou encore « naturell », « personell » ou « historichisch » ; « hilfsbereitschaft sein »
 - les confusions sémantiques : « zahlen » pour « zählen », « ungerechtigt » pour « unberechtigt »
 - les erreurs syntaxiques (« *die Angela Merkels Politik » « *das Interesse für Deutschland der Flüchtlinge »)
 - les expressions idiomatiques non respectées telles que « eine Entscheidung treffen » (« *eine Entscheidung machen ») ; « Maßnahmen treffen » (« *Maßnahmen nehmen ») ; « eine Rede halten » (« *eine Rede machen »)
 - le jury a parfois noté une difficulté des candidats à lire les dates et/ou les chiffres.

Afin que les futurs candidats se préparent au mieux à cette épreuve, le jury souhaite rappeler ici quelques conseils :

- lire régulièrement la presse allemande et constituer tout au long de l'année des fiches sur les sujets d'actualité les plus importants ;
- travailler le vocabulaire lié à ces différents sujets (connaître le lexique adéquat pour décrire la vie politique allemande, la politique étrangère, l'actualité relative à l'UE, le système scolaire etc...) ;
- combler les principales lacunes en culture générale et faire le point sur les principaux faits sociaux, culturels et politiques de l'Allemagne contemporaine ;
- porter beaucoup d'attention à la langue qui doit être claire et soignée ;
- écouter de l'allemand, s'entraîner à parler tout au long de l'année et acquérir de l'assurance, afin d'interagir avec aisance avec les membres du jury.